

Autoroute A31 - carte A (Ln - nuit)

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du code de l'environnement

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral N° 1613
Chaumont le 05 Mai 2009

Le Préfet



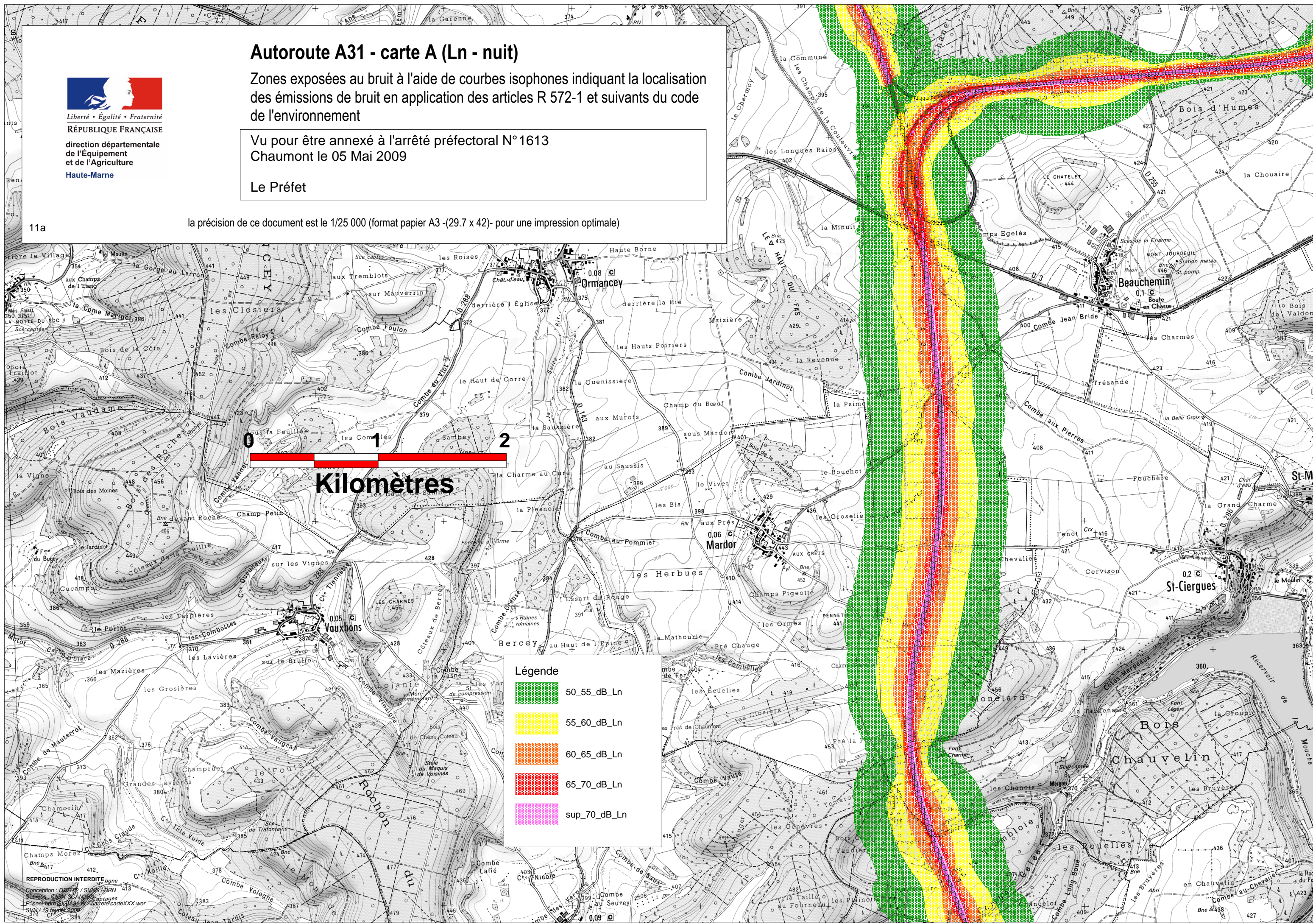
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction départementale
de l'Équipement
et de l'Agriculture

Haute-Marne

11a

la précision de ce document est le 1/25 000 (format papier A3 -(29.7 x 42)- pour une impression optimale)



Kilomètres

Légende	
	50_55_dB_Ln
	55_60_dB_Ln
	60_65_dB_Ln
	65_70_dB_Ln
	sup_70_dB_Ln

REPRODUCTION INTERDITE
Conception : DDEH / SVNS / BRN 413
Scans : CIGN / SCAN / 24 pages
Passe : brn / SVNS / 24 pages / Asagrel / carteXXX.wor
SVNS 19 / 1999 / 2229